



Déclaration liminaire
CTAC du 30 septembre 2019

Madame la secrétaire générale,

La France est aujourd'hui en deuil national suite au décès de Jacques Chirac, ancien président de la République. Les personnels sont invités à observer une minute de silence à sa mémoire à 15h. Rituel républicain nous direz-vous, mais il faudrait s'interroger, au fond, sur le sens de ces cérémonies. Peut-on dépeindre seulement Jacques Chirac en champion de la lutte environnementale et de la défense des peuples opprimés ? La CGT se souvient aussi d'un homme politique d'un autre temps dont la carrière aura été marquée par les « affaires ». Les égrener conduit forcément à des oublis : emplois fictifs, HLM de la Ville de Paris, faux électeurs, frais de bouche. Ne l'appelait-on pas « super menteur » ? La CGT se souvient de Malek Oussekiné, de la grotte d'Ouvéa, du « bruit et l'odeur », des sans-papiers de l'église Saint-Bernard. Elle se souvient de son plan de réforme de la sécurité sociale et des retraites de 1995 dont la mobilisation avait permis d'arracher l'abandon... Oui Jacques Chirac était aussi pour nous un adversaire syndical !

Alors non, la CGT ne participera pas au moment de recueillement auquel vous nous conviez. Nous demandons une minute de silence à la mémoire de Christine Renon, directrice d'école à Pantin, qui a mis fin à ses jours la semaine dernière sur son lieu de travail, en laissant une lettre terrible, digne et poignante où elle dit son épuisement professionnel. Ses mots nous devons les entendre : « *Je dois dire aussi que je n'ai pas confiance au soutien et à la protection que devrait nous apporter l'institution (...). L'idée est de ne pas faire de vague et de sacrifier les naufragés dans la tempête !* »

La lettre testamentaire qu'elle a laissée s'adresse en effet à l'institution, au Ministre, puisqu'il est responsable, en tant qu'employeur de tous les fonctionnaires de l'Éducation Nationale, de leurs conditions de travail. Or c'est bien le surtravail de Christine RENON et finalement l'impossibilité dans laquelle l'a placée son Ministère de faire le travail qu'elle aimait, conformément à son éthique, qui l'ont amené à faire ce choix dramatique.

Le SNES-FSU, la CGT éducation et la fédération Sud éducation appellent à la grève et à un rassemblement ce jeudi 3 octobre, jour du CHSCT extraordinaire convoqué à la DSDEN 93 à Bobigny, suite au décès de notre collègue Christine Renon qui a donné sa vie à l'Éducation nationale. Ne laissons pas nos hiérarchies étouffer une parole que notre collègue a voulu publique, et qui dénonce clairement des conditions de travail qu'elle ne pouvait plus tolérer.

Le décès de notre collègue Christine Renon, directrice de l'école Méhul à Pantin (93), a secoué toute la profession. Comme annoncé, une alerte sociale a été déclenchée, en exigeant la tenue en urgence d'un CHSCT départemental extraordinaire. Les responsabilités doivent être établies, des mesures

concrètes doivent être prises au plus vite. Les lettres de Christine sont hélas très claires, trop claires : l'institution doit faire face à ses responsabilités.

Cette mort terrible ne peut pas nous laisser indifférents. Nous allons débattre tout à l'heure du rôle de nos administrations centrales, suite à la circulaire du 5 juin. Mais s'il y a bien un sens à nos missions, c'est d'être au service du terrain. C'est-à-dire au service des 12 millions d'élèves, des 2,7 millions d'étudiants... mais aussi au service du million de personnels de nos ministères qui se débattent dans les classes et dans les établissements.

N'opposons pas nos conditions de travail et celles de nos collègues. N'opposons pas les moyens mis dans l'administration centrale et ceux mis sur le terrain. C'est bien toute l'administration publique qui connaît une vague d'austérité, de suppressions de postes, de gel des salaires, de remise en cause de pans entiers de mission au nom d'une idéologie libérale. Oui dans ces conditions, les collègues ne peuvent réussir à travailler comme ils le voudraient, en remplissant au mieux leur mission de service public qu'ils portent avec conviction, dévouement et professionnalisme. Oui, dans ces conditions les collègues ne sentent ni soutenus, ni protégés, ni reconnus par l'institution. Oui, dans ces conditions, le travail fait mal, parfois le travail tue.

Ce manque de reconnaissance, cette défense de leurs missions et des conditions dans lesquelles ils les exerçaient, les collègues les ont exprimés aussi par leur participation au mouvement de mardi dernier. L'attachement au statut de la fonction publique et au système de retraite par répartition était au cœur de cette mobilisation car il y a un lien très fort entre la reconnaissance matérielle et la reconnaissance professionnelle.

Mais la question des conditions de travail est essentielle. Nous vous avons alertée sur des situations très graves de souffrance au travail dans plusieurs directions de notre ministère. Encore vendredi, nous étions alertés par une collègue en pleurs, ne supportant plus la pression de sa hiérarchie et la surcharge de travail. Quand notre institution va-t-elle agir ? Nous ne voulons plus attendre pendant que les collègues souffrent, nous ne voulons plus être impuissants pendant que les situations se crispent et que les solutions tardent ! Nous n'allons pas attendre de connaître des situations de drame dans notre administration centrale ?

Puisque le rituel républicain impose une minute de silence en mémoire d'un ancien président, faisons aussi une minute de silence en mémoire de notre collègue Christine Renon ! Ce lundi 30 septembre, c'est à elle que la CGT rendra hommage. de tous les enseignants qui vivent des situations semblables, dans cette période de réformes qui accélèrent la disparition de leurs métiers, et accomplissent leur sacrifice sur l'autel de la rigueur budgétaire. Pour que vive le souvenir de Christine RENON, par-delà les tentatives d'effacer son acte de nos mémoires, d'invisibiliser tous les enseignants qui vivent des situations semblables, dans cette période de réformes qui accélèrent la disparition de leurs métiers, détruisent le service public et les solidarités sur l'autel de la rigueur budgétaire.